

L'ÉCOLE DE SPORT

Découvrir | S'initier | Se perfectionner
Pour les 6-17 ans



VACANCES DE TOUSSAINT
du 21 au 25 octobre 2024

1^{re} permanence d'inscription sur rendez-vous
sur l'espace citoyens ou sur l'application

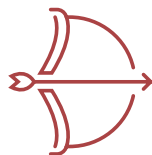


ACCUEIL DE LOISIRS 11-17 ANS

Avoir 11 ans et ne pas avoir 18 ans le 1^{er} jour des animations

> **LIEU** : gymnase Jacques Brel
Impasse Jacques Brel

Du lundi 21 au vendredi 25 octobre 2024



••• Accueil des enfants le matin entre 8 h et 9 h.
••• Départ le soir entre 17 h et 18 h.

STAGE 1 : ESCALADE (16 PLACES)

Lundi 21 octobre :

multisports et escalade

Mardi 22 octobre : exalto

Mercredi 23 octobre : sortie extérieure

STAGE 2 : TIR (16 PLACES)

Lundi 21 octobre : multisports et tir

Mardi 22 octobre : laser game

Mercredi 23 octobre : battle archery

STAGE 3 : MULTISPORTS COHÉSION (32 PLACES)

Jeudi 24 octobre : parcours cohésion

Vendredi 25 octobre : tournois
inter-centres



Le service des sports se réserve le droit de modifier ou d'annuler les activités en fonction du nombre d'inscrits, des conditions météorologiques.

Restauration : repas tiré du sac, goûter et bouteille d'eau préparés par vos soins.

	Parents résidant à Saint-Priest	Parents ne résidant pas à Saint-Priest
Montant minimum	4€ x nbre de jours	5,20€ x nbre de jours
Taux d'effort	0,80% x QF x nbre de jours	1,040% x QF x nbre de jours
Montant maximum	9€ x nbre de jours	11,70€ x nbre de jours

Supplément de 2 € par stage

MODALITÉS D'INSCRIPTION

PRENDRE RENDEZ-VOUS

1. Posséder ou créer un compte citoyen actif sur « l'espace citoyen »

www.espace-citoyens.net/saint-priest/

2. Se connecter aux dates de prise de rendez-vous

3. Se présenter le jour de la permanence à l'horaire convenu

- > Aucune personne sans rendez-vous ne sera acceptée.
- > Tout retard entraîne l'annulation du rendez-vous.
- > Le rendez-vous ne garantit pas une inscription.
- > **Les documents numériques ne seront pas imprimés le jour de la permanence.**

En fonction des places disponibles, reprise des permanences d'inscription sans RDV au bureau des sports à partir **du mercredi 9 octobre 2024** de 8 h 45 à 11 h 45 et de 14 h à 17 h.

Les mercredis et vendredis de 8 h 45 à 11 h 45 et les mercredis et jeudis de 14 h à 17 h.

1^{re} permanence réservée aux parents domiciliés à Saint-Priest

SEMAINE 6 / 11 ANS

> Connectez-vous **dès le mardi 1^{er} octobre 2024 à partir de 12 h** pour prendre rendez-vous.

> Permanence d'inscription :

samedi 5 octobre 2025 de 10 h à 12 h

Centre nautique Pierre Mendès-France

STAGES 11 / 17 ANS

> Connectez-vous **dès le lundi 30 septembre 2024 à partir de 12 h** pour prendre rendez-vous.

> Permanence d'inscription :

samedi 5 octobre 2024 de 9 h à 10 h

Centre nautique Pierre Mendès-France

DOCUMENTS À FOURNIR

1) Votre enfant est déjà inscrit durant la saison 2024-2025 :

- la carte d'adhésion de l'école de sport ;
- 1 **décharge parentale** (à télécharger sur le site www.ville-saint-priest.fr) ;
- 1 **photocopie de votre attestation CAF** de moins de 3 mois faisant apparaître votre quotient familial pour le calcul du tarif pour les 6/11 ans et 11/17 ans ;
- 1 **justificatif de domicile.**

2) Votre enfant n'est pas inscrit durant la saison 2024-2025 :

- 2 photos d'identité ;
- 1 **attestation d'assurance responsabilité civile** mentionnant le nom de l'enfant et les garanties pour les activités extra-scolaires ;
- 1 **fiche sanitaire complétée et signée** (à télécharger sur le site www.ville-saint-priest.fr) ;
- 1 **photocopie du carnet de vaccinations ;**
- 1 **décharge parentale** (à télécharger sur le site www.ville-saint-priest.fr) ;
- 1 **photocopie de votre attestation CAF** de moins de 3 mois faisant apparaître votre quotient familial pour le calcul du tarif pour les 6/11 ans et les 11/17 ans ;
- 1 **justificatif de domicile ;**



Le dossier doit être obligatoirement complet et le paiement doit être fait, en totalité, le jour de l'inscription soit par CB, chèque, chèques vacances ou espèces. **En l'absence de documents justificatifs, le montant maximum vous sera facturé.**

